



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1154>

A propos de la Corse

- Tribunes -



Date de mise en ligne : mercredi 6 janvier 2016

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Cet article de Jean-François Profizi, de l'Association France-Corse (www.france-corse.fr) nous donne une analyse des récents évènements. Elle devrait largement alimenter le débat.

Laxisme, racisme et nationalisme

On ne peut pas traiter les incidents survenus à Ajaccio d'une manière simpliste, qu'il s'agisse de l'agression des pompiers ou des manifestations qu'elles ont suscitées.

Cela fait plusieurs années que les autorités savent qu'il se passe aux Jardins de l'Empereur des choses inadmissibles. Mais, là comme ailleurs, il semble que l'on ait adopté la stratégie du déni, à moins qu'on ait mis en oeuvre le principe énoncé par Henri Queuille, chef de gouvernement sous la IV^{ème} République, selon lequel il n'y a pas de problème que le temps ne se charge de résoudre. Pourtant, question taille, les Jardins de l'Empereur n'ont pas grand chose à voir avec les 4000 de la Courneuve ou le quartier du Val Fourré de Mantes-la-Jolie. Il devrait donc être plus facile d'identifier les quelques dizaines de « sauvages », comme disait Jean-Pierre Chevènement, qui commettent diverses exactions. Surtout si les habitants du quartier se décidaient à participer à la mise au pas d'un groupe qu'ils qualifient, eux-mêmes, de très restreint, ce qui éviterait ou, au moins, limiterait les amalgames dont ils ont à souffrir.

Les auteurs de ces amalgames, que l'on a vus à l'oeuvre ces derniers jours, ressemblent beaucoup aux excités qui, dans l'hexagone, pratiquent un racisme fondé sur la généralisation à l'ensemble d'une « communauté » des critiques qui vient à juste titre une minorité de celle-ci. Il s'en distinguent cependant par leurs références politico-culturelles.

De l'autre côté de la Méditerranée, on se réclame d'un nationalisme français porté par le mouvement de Marine Le Pen, tandis que, dans l'île, on s'appuie sur un nationalisme corse incarné par divers mouvements autonomistes et indépendantistes, même si la partie la plus extrémiste et la plus xénophobe de la base nationaliste vote pour le Front national lors des élections présidentielles : l'écart dans les résultats obtenus par cette formation à ces élections et aux élections territoriales (dans un sens large) ne peut pas s'expliquer autrement.

Il ne s'agit pas d'imputer aux dirigeants nationalistes la responsabilité de la manifestation haineuse d'un racisme imbécile. Ces dirigeants ont condamné sans ambiguïté les actions menées à Ajaccio, en particulier les dégâts occasionnés à des lieux de culte musulmans, et ont clairement dénié à leurs participants le droit de se réclamer du nationalisme. Par ailleurs, on n'a identifié, apparemment, aucun militant connu de cette mouvance parmi les agités qui ont parcouru les rues de la cité impériale. Il serait malhonnête de ne pas le reconnaître au motif que l'on ne partage pas du tout les idées nationalistes. D'autant que l'on n'a quasiment pas entendu d'élus non nationalistes, à moins que les médias locaux aient complètement occulté ces réactions, ce qui serait, malgré tout, surprenant.

Pour autant, on ne saurait passer sous silence la propension des dirigeants nationalistes à s'exonérer de toute responsabilité dans les déchaînements de xénophobie qui ont secoué Ajaccio, et à s'en tirer en affirmant qu'il s'agit de pratiques liées à une « idéologie importée » contraire aux valeurs qui « fondent le peuple corse ».

On remarquera au passage que, comme cela arrive souvent, les nationalistes attribuent ces valeurs à la culture corse quand ils ne font pas référence implicitement à la génétique (*le racisme n'est pas dans notre ADN*, a-t-on entendu), alors qu'ils ne manquent jamais de dénoncer vigoureusement toute imputation, par des observateurs continentaux, de comportements criminels ou délictueux à des traits culturels ou à un gène.

Est-ce par mauvaise foi ou inconscience que l'on ne se rend même pas compte de l'énormité de la prétention à attribuer au « peuple corse » des qualités intrinsèques que l'on considère, de surcroît, pour pousser jusqu'au ridicule, comme spécifiques, c'est-à-dire des qualités que nous serions seuls à posséder, tout en refusant d'assumer des comportements dont l'ancienneté et la persistance dans le temps devraient interroger, comme la violence ? Ainsi, s'il faut en croire Jean-Guy Talamoni, le Corse est naturellement tolérant, lui qui a inventé la laïcité au XVIII^èm siècle, bien avant tous les autres (que n'avons-nous pas inventé d'ailleurs, que les autres, partout dans le monde, s'obstinent à ignorer ...). Or cette mégalomanie - qui va de pair, remarquons-le, avec une paranoïa tout aussi envahissante - ne peut pas ne pas avoir d'influence sur des gens dépourvus (et c'est naturel) des connaissances historiques suffisantes pour en mesurer l'inanité. D'où ce sentiment d'appartenir à un peuple d'exception, qui exacerbe la xénophobie.

Qu'ils le veuillent ou non, les dirigeants nationalistes alimentent cette xénophobie en rejetant sur « les autres » la responsabilité d'un état de la Corse au demeurant volontairement noirci, la situation économique étant fréquemment qualifiée de « catastrophique » alors que les habitants de l'île sont ceux qui ont, en moyenne, les revenus les plus élevés de tous les insulaires méditerranéens. C'est le cas évidemment lorsque l'on impute aux résidences secondaires, donc à leurs propriétaires, le niveau relativement élevé (mais pas plus - voire moins - que dans les zones comparables de l'hexagone) des prix de l'immobilier, et que l'on prétend régler le problème en mettant fin à la construction de ce type de résidence, grâce au « statut de résident », alors qu'il ne pèse que 10% de l'ensemble de l'habitat dans les deux principales agglomérations (Ajaccio et Bastia).

Dans le même ordre d'idées, les dirigeants nationalistes se montrent à première vue ouverts lorsqu'ils définissent le peuple corse comme composé des Corses d'origine et des Corses d'adoption, mais ils fixent ensuite un certain nombre de conditions nécessaires à cette adoption : durée de présence de dix années sans pouvoir acheter de biens immobiliers, être inscrits sur les listes électorales, accéder aux emplois (sauf ceux que les Corses ne veulent pas évidemment), et apprentissage de la langue corse avec passage d'une épreuve (alors que la grande majorité des Corses, parmi les moins de 40 ans, non seulement ne parlent pas mais ne comprennent pas ce qu'on appelle « leur » langue ...). Et ils ont la prétention de régler ainsi, en multipliant les obstacles, le problème de l'intégration des populations allogènes (qui regroupent toutes les personnes étrangères à l'île, y compris lorsqu'elles sont françaises) ce que, pour eux, l'Etat serait incapable de faire.

Au passage, ils reprennent la thèse (importée, elle, de l'hexagone : rappelons-nous la déclaration de Manuel Valls...) d'une « ghettoïsation » de certaines populations, alors que le phénomène ne doit rien à une politique volontaire de regroupement et de confinement de ces populations (ce que désigne le terme « ghetto ») mais résulte d'un effet de substitution. Dans des quartiers essentiellement peuplés de travailleurs modestement rémunérés, logés dans des HLM, l'arrivée d'immigrés généralement originaires des anciennes colonies françaises a entraîné progressivement le départ de Français, qu'ils soient de souche ou nés d'anciens immigrés européens (Italiens et Ibériques surtout) : c'est ce qui s'est passé aux Jardins de l'Empereur initialement habités presque totalement par des Corses.

Ce phénomène déplorable, ne saurait être, sans iniquité, imputé unilatéralement aux premiers habitants soupçonnés, surtout par ceux qui vivent ailleurs, de refuser le mélange - le « melting-pot » - et de ne pas accepter les vertus du « multiculturalisme ». Or, si on peut comprendre que des individus apportent avec eux leur culture, leurs coutumes, leurs croyances, leurs pratiques, on doit également comprendre que d'autres individus aient quelque difficulté à s'adapter à la situation qui est ainsi créée. Mais, évidemment, on ne peut considérer cette substitution et la constitution de quartiers ethniquement homogènes comme satisfaisantes.

La séparation des populations sur une base financière est déjà regrettable même si elle est aujourd'hui difficilement évitable. Que s'y ajoute une séparation fondée sur les différences d'origine géographique aggrave la situation alors qu'elle serait évitable moyennant un effort réciproque des personnes concernées mais aussi une présence active de l'Etat et des collectivités, présence policière mais également (et surtout) administrative et sociale.

C'est à cette question qu'il faudra s'attaquer rapidement aux Jardins de l'Empereur comme dans d'autres quartiers, à

A propos de la Corse

Ajaccio comme à Bastia ou Porto-Vecchio. Ce qui contribuera sûrement à réduire les causes des problèmes qui provoquent des réactions insupportables, qu'il s'agisse des agressions d'agents publics ou des ratonnades surtout verbales pour l'instant. A défaut on peut craindre l'apparition d'une sorte de Klu-Klux-Klan à l'usu corsu, les cagoules étant déjà prêtes à servir.

On trouvera par ailleurs un texte d'André Bellon sur le site www.france-corse.fr par le lien <http://www.france-corse.fr/de-la-nation/>